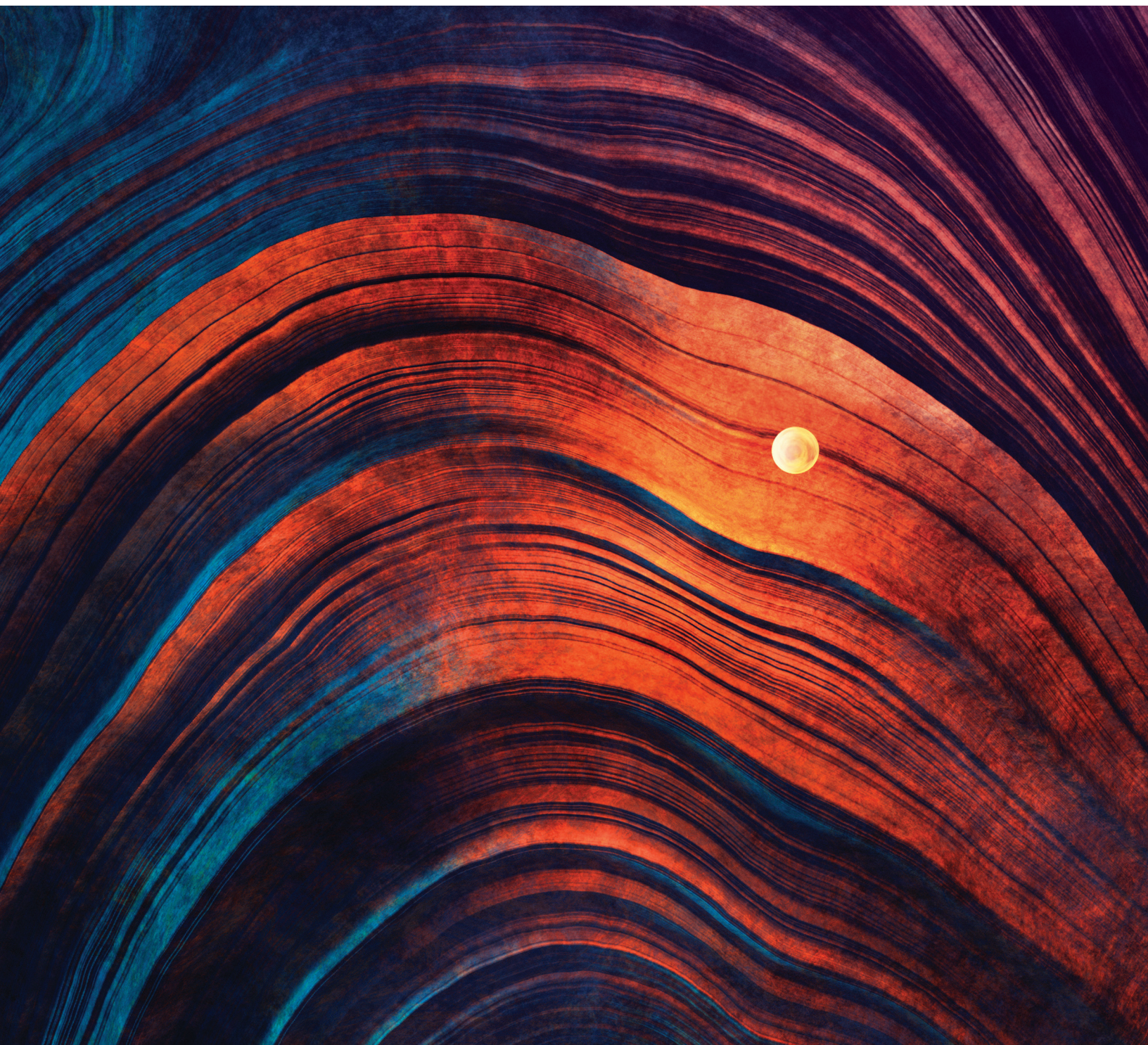




LIGNES DIRECTRICES POUR LES AUTEURS

RÉVISÉ EN AOÛT 2018



Lignes directrices pour les auteurs

Le *Journal canadien de l'hygiène dentaire* (JCHD) invite la présentation de manuscrits en anglais et en français sur des sujets d'actualité qui contribuent de façon significative à l'ensemble des connaissances en hygiène dentaire et font progresser les bases de la pratique. Les manuscrits soumis au JCHD doivent être des œuvres originales de la part de chacun(e) des auteur(e)s et ne devraient pas avoir été revus ni publiés précédemment par tout autre organisme sous forme écrite ou électronique. Toute demande de renseignements préalables et toutes les soumissions doivent être adressées au journal@achd.ca.

Table des matières

TYPES DE MANUSCRITS	2
STRUCTURE DU MANUSCRIT	3
PAGE TITRE	3
RÉSUMÉ	3
MOTS CLÉS	4
PROGRAMME DE RECHERCHE DE L'ACHD	4
TEXTE	4
REMERCIEMENTS	6
CONFLITS D'INTÉRÊTS	7
PERTINENCE SUR LA PRATIQUE	7
RÉSUMÉ EN LANGAGE CLAIR	7
PRÉSENTATION DES RÉFÉRENCES	7
EXEMPLES DE RÉFÉRENCES ET DE CITATIONS	7
ARTICLES DE JOURNAUX	7
LIVRES ET AUTRES MONOGRAPHIES	8
AUTRES PUBLICATIONS	8
MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE	9
AUTRES ÉLÉMENTS	9
INFORMATION COMPLÉMENTAIRE	10
LISTE DE VÉRIFICATION POUR LA SOUMISSION DES MANUSCRITS	11

TYPES DE MANUSCRITS

Le journal accepte les types de manuscrits suivants :

1. **Articles de recherche nouvelle :**
un maximum de 4500 mots, 50 références et un résumé de moins de 250 mots.
2. **Revues narratives et de la littérature :**
entre 3000 et 4000 mots, au plus 70 références et un résumé de moins de 250 mots.
3. **Revues systématiques :**
un maximum de 6000 mots, 150 références et un résumé de moins de 250 mots.
4. **Examens de la portée :**
un maximum de 5000 mots, 150 références et un résumé de moins de 250 mots.
5. **Articles courts ou études de cas :**
un maximum de 2000 mots, autant de références que nécessaire et un résumé de moins de 150 mots.
6. **Exposés de position :**
un maximum de 6000 mots, 150 références, un résumé de moins de 250 mots et un résumé directif de moins de 500 mots.
7. **Lettres à la rédactrice :**
un maximum de 500 mots, cinq références et trois auteurs. Aucun résumé.

Tous les manuscrits soumis doivent être accompagnés d'une lettre de présentation stipulant que le manuscrit n'a pas été publié ailleurs et qu'il n'est pas en cours d'examen en vue d'être publié par un autre journal. La lettre doit aussi préciser la catégorie du Programme de recherche de l'ACHD à laquelle la recherche s'applique et elle doit être signée par tous les auteurs indiqués sur la page titre. Ces signatures confirment que chaque auteur approuve la soumission du manuscrit, satisfait aux critères de paternité du journal et est prêt à assumer la responsabilité du contenu du manuscrit.

Les manuscrits sont d'abord passés en revue par la rédactrice scientifique afin de vérifier leur conformité au mandat du journal et aux exigences de soumission. Par la suite, les articles pertinents passent à l'étape d'examen par les pairs et sont évalués par au moins deux experts du domaine en question. Ce processus s'applique aussi aux exposés de position produits par l'Association canadienne des hygiénistes dentaires (ACHD), puisqu'ils comprennent une analyse documentaire. Des conseils supplémentaires de spécialistes (p. ex., d'un statisticien) peuvent être exigés au besoin. Le processus d'examen par les pairs prend habituellement de quatre à six semaines, après lesquelles la décision de publier est prise. Toutes les communications sont envoyées à l'auteur correspondant désigné, qui est responsable d'informer ses coauteurs sur l'activité concernant la soumission du manuscrit.

STRUCTURE DU MANUSCRIT

Chaque type de manuscrit comprend de nombreux éléments différents. Nous sommes heureux de fournir une description détaillée de ces éléments essentiels à titre de référence.

PAGE TITRE

Le titre doit clairement décrire le contenu de votre soumission en douze mots ou moins. Il doit être suivi du nom de chaque auteur (prénom, initiale et nom de famille), des diplômes obtenus et de toute affiliation à un établissement, ainsi que le nom, l'adresse et le courriel de l'auteur-ressource. Toutes les personnes nommées à titre d'auteurs doivent répondre aux critères de statut d'auteur du journal, tels que décrits dans notre **Code d'éthique** (www.cdha.ca/cjdethics).

RÉSUMÉ

Articles de recherche nouvelle : le Contexte (y compris la question de l'étude, le problème traité et la raison pour laquelle le problème est traité); les Méthodes (comment l'étude a été effectuée); les Résultats (les données statistiques primaires); la Discussion; et la Conclusion (ce que les auteurs ont déduit des résultats obtenus).

Revue narratives et de la littérature : l'Objectif (y compris le sujet ou la procédure analysée); la Méthode (la stratégie d'analyse, y compris les bases de données sélectionnées); les Résultats et la Discussion (résultats obtenus par la revue de la littérature); et la Conclusion (ce que les auteurs ont tiré de l'analyse).

Revue systématiques : elles sont considérées comme des recherches nouvelles et doivent comprendre le Contexte (y compris la question centrée sur les objectifs); les Méthodes (la façon dont le processus de recherche a été effectué, y compris les critères de recherche, les bases de données et les mots clés), les Résultats (résultats primaires); la Discussion (y compris l'évaluation de la qualité des études examinées et la validité des résultats); et la Conclusion (fondée sur l'analyse des résultats).

Examens de la portée : ils sont semblables aux revues systématiques et doivent comprendre le Contexte (y compris la question générale ou le problème qui est évalué); les Méthodes (la façon dont le processus structuré de la recherche a été effectué, y compris les critères de recherche, les bases de données et les mots clés); les Résultats (résultats primaires); la Discussion (concepts clés, étendue de la documentation, lacunes dans les connaissances); et la Conclusion (fondée sur les résultats).

Articles courts ou études de cas : l'Introduction (à la condition générale ou au programme); la Description du cas (données du cas); la Discussion (du cas fondé sur la documentation); et la Conclusion.

Exposés de position : même format que la revue systématique, mais comprenant la formulation de l'énoncé de position.

Lettres à la rédactrice : aucun résumé

MOTS CLÉS

Fournir entre six à dix mots clés ou phrases courtes du texte aux fins d'indexation. Il est préférable d'utiliser la liste de termes du Medical Subject Headings (MeSH), tenue à jour par le US National Library of Medicine, (www.nlm.nih.gov/mesh/meshhome.html).

PROGRAMME DE RECHERCHE DE L'ACHD

Toutes les soumissions doivent préciser sous quelle catégorie du *Programme de recherche 2015-2018 de l'ACHD* leur manuscrit s'inscrit (évaluation et gestion du risque, accès aux soins et besoins non comblés; mise en valeur du potentiel de la profession). Le Programme de recherche est accessible sur le site web de l'ACHD (www.achd.ca/ProgrammeDeRecherche).

TEXTE

Les articles de recherche nouvelle se composent de travail original découlant de l'exploration des questions de recherche qui contribuent à l'ensemble des connaissances en hygiène dentaire, appuient la formation en hygiène dentaire et facilitent la prise de décisions fondées sur des données probantes dans le cadre de la pratique. La présentation de l'étude sera variable selon le type de recherche présenté (p. ex., une recherche quantitative ou qualitative). **Introduction** : concision du contexte et du fondement de l'étude. Elle doit comprendre l'objectif de l'étude et sa pertinence pour la pratique et la profession. Un bref bilan des thèmes clés provenant de la documentation courante doit être ajouté pour offrir un contexte permettant au lecteur de comprendre la question de recherche. **Méthodes** : description claire de la méthodologie, y compris les questions de validité et de fiabilité des nouvelles mesures, au besoin, et les matériaux utilisés le cas échéant, en précisant le nom du fabricant et son emplacement. Les analyses de méthodologie et de statistiques doivent être claires et pertinentes à la question traitée. **Approbation déontologique** : toutes les études portant sur des sujets humains ou sur des animaux doivent comprendre un énoncé explicite dans la section Méthodes qui confirme l'approbation du comité de déontologie et de révision. Le comité de rédaction se réserve le droit de refuser un manuscrit s'il nourrit des doutes quant à la conformité de l'étude avec l'*Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains* ou avec la Déclaration d'Helsinki. **Résultats** : séquence logique conforme aux méthodes utilisées. Les données tabulaires doivent comprendre les variables pertinentes à tester selon les tests statistiques utilisés. **Discussion** : interprétation des constatations en tenant compte du travail publié précédemment dans le domaine. Elle doit souligner l'apport et les limites de l'étude en matière de formation en hygiène dentaire ou de pratique. **Conclusions** : tirées de l'ensemble des recherches nouvelles au sein du contexte de la documentation du domaine étudié. Les domaines de recherches futures visant à appuyer la poursuite du développement des connaissances dans le domaine peuvent être soulignés. Les manuscrits d'essais cliniques randomisés (ECRs) doivent respecter les lignes directrices de l'initiative CONSORT (www.consort-statement.org); les études observationnelles doivent être conformes à STROBE (www.strobe-statement.org); et les études diagnostiques doivent être conformes à l'initiative STARD (www.stard-statement.org).

Analyses :

- (a) **Les revues narratives et de la littérature** fournissent un résumé et une critique approfondis et exploratoires de la documentation publiée afin de répondre à une question plus vaste qui peut être plus généralement énoncée. De telles revues doivent être organisées de façon logique et comprendre les éléments suivants : une **Introduction** qui offre un contexte et un fondement concis pour la question. Elle doit aussi comprendre l'objectif de la question et sa pertinence à la pratique ou à la profession; des **Méthodes** qui décrivent clairement les stratégies de recherche utilisées; les bases de données qui ont été consultées; et les mots clés qui ont été sélectionnés pour effectuer les recherches. Les critères d'inclusion et d'exclusion doivent être documentés, le cas échéant; les **Résultats et la Discussion** qui présentent les résultats de la documentation; qui les examinent, qui les comparent et les mettent en contraste, et qui ajoutent une discussion sur les explications possibles à l'égard des différences entre les résultats obtenus; une **Conclusion** qui résume les résultats et leurs répercussions sur la pratique et sur la profession. La conclusion doit être appuyée par la littérature analysée. L'ajout des tableaux, d'illustrations et de photographies est encouragé.
- (b) **La revue systématique** est un type précis de revue de la littérature qui comprend une évaluation critique de la documentation du plus haut calibre et la plus courante, qui traite d'une question très précise et centrale au moyen d'une série de critères particuliers dans le but de déterminer la validité de l'étude. La revue systématique comprend toujours une évaluation de la qualité de l'étude sélectionnée. Ces analyses doivent être approfondies et fondées sur une méthodologie rigoureuse qui comprend l'utilisation d'une question précise (p. ex., PICO) et des critères particuliers d'inclusion ou d'exclusion pour orienter la recherche. La revue systématique doit suivre les Lignes directrices pour les revues systématiques PRISMA (voir www.equator-network.org).
- (c) **L'examen de la portée** est une sorte de synthèse de connaissances structurée qui utilise une méthodologie précise et qui traite d'une question exploratoire générale visant à repérer des concepts clés et des types de preuves accessibles, et à cerner des lacunes en matière de recherche liée à un secteur ou à un domaine défini. L'examen de la portée est semblable par sa structure à la revue systématique, mais il n'évalue pas la qualité des études primaires. Ces revues doivent comprendre les éléments suivants : l'Introduction, la Méthodologie, les Résultats, la Discussion et la Conclusion.

Les articles courts ou les études de cas peuvent porter sur des sujets qui décrivent des projets précis effectués par le ou les auteurs, ou un cas particulier ou de multiples cas trouvés en pratique clinique ou communautaire. Les cas présentés doivent être distincts dans une certaine mesure de ce qui est considéré comme un problème commun de la pratique. Par exemple, le cas peut toucher une perspective unique, ou un diagnostic ou un traitement cible complexe. Il peut aussi porter sur une intervention ou un programme particulier et ses résultats. Les auteurs doivent fournir le consentement signé du client pour la publication de texte et des images susceptibles de l'identifier au moment de la soumission du manuscrit, sinon la soumission ne sera pas considérée. **Introduction** : donne un aperçu du problème énoncé et fournit un survol de la maladie ou de la condition, si c'est un cas clinique. Si le cas est fondé sur une communauté, une population, la santé ou l'éducation, le contexte du problème ou de la question doit être décrit. Comment le cas peut-il être utile au lecteur? **Description du cas** : fournit les données démographiques des clients ou de la population étudiée au moyen d'interventions cliniques ou autres. Si l'équipe contribue à la gestion des clients ou de la situation, le rôle de chaque professionnel de la santé qui fait partie de l'équipe doit être défini. **Résultats** : des actions ou des interventions doivent suivre. **Discussion** : les résultats ou les constatations du cas doivent être comparés avec la documentation existante, le cas échéant. Qu'est-ce qui est typiquement attendu de cette situation ou d'une situation similaire? **Conclusion(s)** : répercussions des résultats sur la pratique clinique, les soins communautaires ou la pratique éducationnelle. La conclusion doit être appuyée par le ou les cas présentés.

Les exposés de position doivent être une évaluation systématique et approfondie de la littérature la plus récente afin de répondre à une question précise et de préférence, être présentés sous forme de revue systématique puisque les preuves présentées serviront à appuyer un énoncé de position d'une organisation professionnelle. Après l'introduction du sujet à l'étude, l'identification d'une question précise, la description d'une méthodologie structurée et l'évaluation de la qualité et de la validité des preuves doivent faire partie du manuscrit. Une synthèse complète des constatations doit appuyer l'énoncé de position qui en résulte. L'organisation qui appuie l'énoncé de position doit être soulignée; un résumé d'au plus 500 mots peut aussi être fourni.

Lettres à la rédactrice : consistent en une discussion ou des opinions équilibrées sur des sujets abordés dans les articles publiés au cours des deux numéros précédents du JCHD. Les lettres peuvent être modifiées à des fins de clarté.

REMERCIEMENTS

La section des remerciements doit figurer à la fin de l'article. Tout soutien administratif ou financier offert par des personnes individuelles, des organisations, des établissements ou des entreprises doit être précisé à cet endroit. Les personnes nommées doivent avoir consenti par écrit pour que vous puissiez citer leurs noms, puisque la publication de leurs noms peut laisser entendre leur appui des données ou des conclusions.

CONFLITS D'INTÉRÊTS

Une déclaration précisant un conflit d'intérêts sera publiée à la fin de chaque article. Tous les auteurs doivent déclarer, aux fins de transparence, tous les intérêts concurrentiels (financiers ou professionnels) qui peuvent être perçus comme ayant une influence sur la recherche effectuée. Veuillez consulter le **Code d'éthique** (www.cdha.ca/cjdhethics) du journal qui régit le statut d'auteur, les conflits d'intérêts, l'éthique de la recherche et l'inconduite scolaire avant de soumettre votre manuscrit.

PERTINENCE SUR LA PRATIQUE

Tous les articles de recherches soumis doivent faire état de deux ou trois « Répercussions sur la pratique » (clinique ou autre selon le domaine d'étude). Ces répercussions (d'au plus 75 mots) seront publiées sur la première page de l'article.

RÉSUMÉ EN LANGAGE CLAIR

Lorsqu'un manuscrit a été accepté pour publication, les auteurs doivent fournir un résumé non structuré en langage clair (d'au plus 200 mots), qui sera publié dans les premières pages du numéro dans lequel l'article figurera pour encourager les lecteurs à faire une lecture plus approfondie du journal.

PRÉSENTATION DES RÉFÉRENCES

Comme la plupart des revues biomédicales et scientifiques, le JCHD utilise le style de citation de Vancouver pour ses références, lequel a été établi par le Comité international des rédacteurs de revues médicales en 1978. Les références doivent être numérotées consécutivement dans l'ordre de leur première mention dans le texte. Utilisez le numéro précédemment attribué pour la référence des citations subséquentes (i.e., pas de "op cit" ni de "ibid"). Utilisez les chiffres arabes en exposant pour identifier la référence dans le texte (e.g., ^{1,2} ou ³⁻⁶). Pour plus d'information sur ce style et les exigences de préparation et de soumission des manuscrits, consultez www.nlm.nih.gov/bsd/uniform_requirements.html. Voici des exemples sur la façon de citer quelques ressources communes de recherche.

EXEMPLES DE RÉFÉRENCES ET DE CITATIONS

ARTICLES DE JOURNAUX

Article standard

Orban B, Manella VB. A macroscopic and microscopic study of instruments designed for root planing. *J Periodontol.* 1956;27:120-35.

Volume avec supplément

Orban B, Manella VB. A macroscopic and microscopic study of instruments designed for root planing. *J Periodontol.* 1956;27 Suppl 7:S6-12.

Compte-rendu de conférence - Résumé

Austin C, Hamilton JC, Austin TL. Factors affecting the efficacy of air abrasion [abstract]. *J Dent Res*. 2001;80(Special issue):37.

Pas d'auteur

What is your role in the profession? [editorial] *J Dent Topics*. 1999;43:16-17.

Organisation comme auteur

Canadian Dental Hygienists Association. Policy framework for dental hygiene education in Canada. *Probe*. 1998;32(3):105-7.

LIVRES ET AUTRES MONOGRAPHIES**Auteurs personnels**

Hooyman NR, Kiyak HA. *Social gerontology: A multidisciplinary perspective*. 6th ed. Boston: Allyn & Bacon; 2002.

Éditeurs comme auteurs

Cairns J Jr, Niederlehner BR, Orvosm DR, editors. *Predicting ecosystem risk*. Princeton (NJ): Princeton Scientific Publications; 1992.

Chapitre d'un livre

Weinstein L, Swartz MN. Pathological properties of invading organisms. In: Soderman WA Jr, Soderman WA, editors. *Pathological physiology: mechanisms of disease*. Philadelphia: WB Saunders; 1974. p. 457-72.

Texte de conférence

Calder BL, Sawatzky J. A team approach: Providing off-campus baccalaureate programs for nurses. In: Doe AA, Smith BB, editors. *Proceedings of the 9th Annual Conference on Distance Teaching and Learning*; 1993 Sep 13-15, Ann Arbor, MI. Madison (WI): Ann Arbor Publishers; 1993. p. 23-26.

Compte-rendu scientifique ou technique

Murray J, Zelmer M, Antia Z. *International financial crises and flexible exchange rates*. Ottawa: Bank of Canada; 2000 Apr. Technical Report No. 88.

AUTRES PUBLICATIONS**Article de journal**

Rensberger B, Specter B. CFCs may be destroyed by natural process. *The Globe and Mail*. 1989 Aug 7;Sect. B:24.

Audiovisuel

Wood RM, editor. *New horizons in esthetic dentistry* [videocassette]. Chicago: Chicago Dental Society; 1989.

Matériel non publié

Smith A, Jones B. The whitening phenomenon. *J Nat Dent*. (À paraître 2004)

MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE**Monographie sur Internet**

Bibliothèque nationale du Canada. *Références rapides Canadiana* [monographie sur Internet]. Ottawa: The Library; 2000 [citation 2003 Nov 30]. Accessible sur : www.nlc-bnc.ca/8/11/index-e.html

Revue sur Internet

Walsh MM. Improving health and saving lives. *Dimens Dent Hyg* [revue sur Internet] 2003 Nov/ Dec [citation 2004 Jan 12]. Accessible sur : www.dimensionsofdentalhygiene.com/nov_dec/saving_lives.htm

Page d'accueil ou site web

Association canadienne des hygiénistes dentaires [page d'accueil sur Internet]. Ottawa: ACHD; 1995 [citation 2003 Nov 20]. Accessible sur : www.cdha.ca

AUTRES ÉLÉMENTS

Les abréviations et les unités doivent être conformes au Système international d'unités (SI). Les abréviations doivent être définies en parenthèses la première fois qu'ils sont utilisés dans le texte.

La maquette comprend des illustrations, graphiques, chiffres, photographies et tout autre graphisme qui soutient et rehausse le texte. L'iconographie doit être fournie dans son format original (comme source d'origine). Les formats du fichier comprennent .eps, .pdf, .tif, .jpg, .ai, .vdr en haute résolution, appariés pour la reproduction imprimée :

- minimum de 300 ppp pour échelles de gris ou demi-teintes de couleurs
- 600 ppp pour les modes de trait
- 1 000 ppp minimal pour la forme d'un bitmap
- toute illustration en couleur soumise au mode couleur CMYK (et non RGB)

L'auteur(e) ou les auteur(e)s doivent prouver avoir reçu de la source originale la permission de reproduire les illustrations précédemment produites et en indiquer la source dans la légende. Le bureau de la rédaction se réserve le droit de reporter la publication d'un manuscrit accepté, en cas de délais d'obtention des permissions ou d'illustrations de qualité d'impression convenable.

Les données ou les tableaux doivent être soumis en formats Excel ou Word. Chaque tableau devrait figurer sur une page séparée à la fin du manuscrit. Les symboles pour les notes des tableaux sont des lettres minuscules, présentées en ordre alphabétique (^{a,b,c}).

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

L'information complémentaire est un matériel revu par les pairs et relevant directement des conclusions d'un article, qui ne peut pas être inclus en version imprimée à cause de contraintes d'espace ou de format. Affichée dans le site Web du journal et reliée à l'article lorsque celui-ci est publié, elle peut comprendre un texte, des figures, des vidéos, de larges tableaux ou des annexes. Les sources d'information supplémentaire devraient être reconnues dans le texte et la permission de les utiliser, envoyée au bureau de la rédaction lors de la soumission. Toute information supplémentaire devrait être dans sa forme définitive car elle ne sera pas révisée et paraîtra en ligne comme son original.

Si vous avez des questions sur le contenu ou la structure de votre manuscrit, veuillez communiquer avec le journal à journal@achd.ca. Tous les manuscrits doivent être soumis par voie électronique à journal@achd.ca.

LISTE DE VÉRIFICATION POUR LA SOUMISSION DES MANUSCRITS

COCHE	LETTRE DE PRÉSENTATION
☐	Originalité du travail et déclaration de tout conflit d'intérêt.
☐	Fourniture des coordonnées de l'auteur(e)-ressource.
☐	Identification de la catégorie du <i>Programme de recherche 2015-2018</i> de l'ACHD à laquelle le manuscrit appartient.
☐	Signatures de tous les auteurs énumérés sur la page titre, en guise d'approbation de la soumission du manuscrit et de prise en charge de la responsabilité de son contenu.

COCHE	MANUSCRIT
☐	Texte présenté en caractères clairs, comme Arial ou Times New Roman, à double espace et en 12 points de taille.
☐	Toutes les marges de 1 pouce (2,5 cm).
☐	Pages numérotées consécutivement, à partir de la page titre.
☐	Noms entiers des auteurs, grades universitaires et affiliations listés sur la page titre.
☐	Coordonnées de l'auteur(e)-ressource inscrites sur la page titre.
☐	Liste des mots-clés des Medical Subject Headings (MeSH), base de données www.nlm.nih.gov/mesh/meshhome.html , inscrite après le résumé.
☐	Abréviations et unités conformes au Système international d'unités (SI). Les symboles SI peuvent être utilisés sans définition dans le corps du texte. Les abréviations sont définies entre parenthèses à la première mention.
☐	Les figures et tableaux sont numérotés consécutivement, cités dans le texte et insérés à la fin du manuscrit.
☐	Les tableaux ou figures publiés précédemment sont accompagnés du consentement écrit de la personne détenant le droit d'auteur (ordinairement l'éditeur ou éditrice) autorisant la reproduction du matériel dans les versions imprimées et en ligne du JCHD.
☐	Toute information (texte ou images) identifiant des clients ou des sujets de recherche est accompagnée d'un consentement écrit de la ou des personnes concernées de publier l'information dans le JCHD.
☐	Les références dans le texte sont numérotées et listées dans l'ordre de parution.